

# ÉTATS FINANCIERS DÉFINITIFS APRÈS RÉPARTITION DES BÉNÉFICES SUITE À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 19 AVRIL 2019

## BILAN APRÈS RÉPARTITION DES BÉNÉFICES SUITE APPROBATION DE L'AGO TENUE LE 19 AVRIL 2019 ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2018 (Unité : en milliers de Dinars)

	31/12/2018	31/12/2017
<b>ACTIF</b>		
AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	420 800	165 449
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	53 892	83 562
AC3 - Créances sur la clientèle	5 333 826	4 938 435
AC4 - Portefeuille - titres commercial	39 740	39 740
AC5 - Portefeuille d'investissement	146 087	138 648
AC6 - Valeurs immobilisées	48 944	45 143
AC7 - Autres actifs	64 148	40 110
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>6 107 437</b>	<b>5 451 087</b>
<b>PASSIF</b>		
PA1- Banque Centrale et CCP	150 520	81 043
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	166 582	201 403
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	4 688 794	4 122 346
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	390 088	454 000
PA5 - Autres passifs	205 157	173 752
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>5 601 141</b>	<b>5 032 544</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
CP1 - Capital	172 800	172 800
CP2 - Réserves	328 989	242 325
CP5 - Résultats reportés	4 507	3 418
CP6 - Résultat de l'exercice	0	0
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>506 296</b>	<b>418 543</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>6 107 437</b>	<b>5 451 087</b>

## ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES SUITE APROBATION DE L'AGO TENUE LE 19 AVRIL 2019 APRÈS RÉPARTITION DES BÉNÉFICES DE L'EXERCICE 2018

Libellé	Capital social	Résultats reportés	Réserve légale	Réserve ordinaire	Réserve pour réinvestissement exonéré	Réserves à Régime Spécial	Fonds social	Prime d'émission	Résultat net de l'exercice	Total des capitaux propres
Capitaux propres avant répartitions des bénéfices	172 800	3 418	17 280	140 740	45 187	289	14 165	24 800	111 809	530 488
Affectation AGO du 19/04/2019	-	25 281	-	65 000	20 528	-	1 000	-	(111 809)	0
Distribution de Dividendes conformément à l'AGO du 19/04/2019	-	(24 192)	-	-	-	-	-	-	-	(24 192)
Capitaux propres après répartitions des bénéfices	172 800	4 507	17 280	205 740	65 715	289	15 165	24 800	0	506 296

## RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 19 AVRIL 2019

### PREMIÈRE RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration sur la gestion de la banque et la gestion du groupe, et les rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et les états financiers consolidés, approuve les rapports du Conseil d'Administration et les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2018 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier de leur gestion pour l'exercice 2018.

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.*

### DEUXIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne acte au Conseil d'Administration et aux commissaires aux comptes de ce qui lui a été rendu compte conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 62 de la loi n° 2016-48 relative aux banques et établissements financiers. Elle approuve toutes les opérations rentrant dans le cadre de ces dispositions et telles qu'elles ont été présentées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.*

### TROISIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration, de répartir le bénéfice net de l'exercice 2018, qui s'élève à **111.808.540,568 TND** majoré du report à nouveau positif de **3.418.194,284 TND**, soit au total **115.226.734,852 TND** comme suit :

- Réserve pour réinvestissement exonéré	20.528.000,000 TND
- Réserve ordinaire	65.000.000,000 TND
- Fonds social	1.000.000,000 TND
- Dividendes	24.192.000,000 TND
- Report à nouveau	4.506.734,852 TND

En conséquence, la rémunération du capital est fixée à 0,700 TND par action ou certificat d'investissement, soit 14% du nominal des actions et des certificats d'investissement. Ces dividendes seront mis en paiement à partir du 1<sup>er</sup> juin 2019.

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.*

### QUATRIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler les mandats des administrateurs suivants :

- Monsieur Moncef MZABI
- Madame Asmae HAJJAMI

Les Administrateurs, ainsi nommés, exerceront leur fonction d'administrateur jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021.

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.*

### CINQUIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration la somme de **200.000 dinars** à titre de jetons de présence pour l'exercice 2018.

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.*

### SIXIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise, sur proposition du Conseil d'Administration, l'émission de nouveaux emprunts obligataires, pour un montant ne dépassant pas 200 millions de dinars, en une ou plusieurs émissions et délègue, conformément à l'article 331 du code des sociétés commerciales, au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions de chaque émission.

L'AGO autorise le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale de fixer les modalités et les conditions de chaque émission. Cette autorisation est valable jusqu'à la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de 2019.

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.*

### SEPTIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la Banque ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h30.